

Semaine nationale des droits des usagers

Votre implication dans les comités des usagers (CU) et les comités des résidents (CR) : un rouage essentiel pour la défense des droits

À l'occasion de la semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, qui se tient du 9 au 15 novembre sous le thème « Votre implication dans les CU/CR : un rouage essentiel pour la défense des droits », le CNU souhaite exprimer sa reconnaissance aux membres des comités des usagers et des comités de résidents (CU/CR) pour leur travail inestimable sur le terrain.

Cette semaine thématique permet de mettre de l'avant l'importance des CU et des CR dans la promotion et la défense des droits des usagers. Grâce à vos efforts et à votre implication, vous contribuez à l'amélioration de l'expérience des usagers et de la qualité des soins et des services dans les établissements du réseau.

Merci de veiller avec nous au respect des droits des usagers.

Faites-nous parvenir les activités mises en place cette semaine par votre CUCI/CU/CR dans votre région à l'adresse du CNU : comitenationaldesusagers@sante.quebec.

Nous soulignerons quelques-unes de celles-ci dans une prochaine infolettre.

Constitution des comités des usagers d'établissement

L'article 179 de la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux* (LGSSSS) indique qu'un comité des usagers d'établissement (CUE) doit être constitué pour chaque établissement de Santé Québec. De plus, un CU doit obligatoirement être institué dans chaque établissement privé. En ce sens, le CNU a travaillé, dans les derniers mois, à la rédaction d'une directive pour la mise sur pied des CUE à partir :

- Des documents de consultation partagés par les associations nationales;
- Des consultations réalisées en août 2025;
- Des commentaires reçus des divers CUCI, CU et CR dans les derniers mois.

Rappelons que les CU/CR en place dans les installations des établissements publics continuent d'exister tels quels dans l'attente de la création des balises de création, de fusion et de dissolution de ceux-ci par le CNU. Ces balises seront élaborées en concertation avec les CUE.

Directive et processus électoral

La directive pour la constitution des CUE a été adoptée par le CNU le 7 novembre dernier. Elle explique notamment la composition, le mandat, le fonctionnement ainsi que les liens avec les CU et les CR. Cliquez ici pour consulter la [Directive - Comités des usagers d'établissement \(CUE\)](#).

Infolettre

du comité national des usagers (CNU)

Un processus électoral a également été rédigé afin de soutenir les établissements et les comités dans la constitution à venir des CUE. Cliquez ici pour consulter le [Processus électoral](#) et le [Calendrier des étapes](#) menant à la constitution des CUE.

Activités de communication

- Les PDG, les directions de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, les répondants ainsi que les équipes de communication des établissements seront informés des détails de la directive et du processus électoral.
 - Une rencontre d'information sur le même sujet aura lieu avec les associations nationales.
 - Une série de séances d'information concernant la mise sur pied des CUE seront tenues au cours des prochaines semaines à l'intention des membres des CUCI, des CU et des CR.
- Voici les dates de ces rencontres ainsi que le lien pour vous y connecter :

- 14 novembre de 11 h à midi : [Rejoignez la réunion](#)
- 18 novembre de 19 h à 20 h : [Rejoignez la réunion](#)
- 19 novembre de 19 h à 20 h : [Rejoignez la réunion](#)
- 26 novembre 8 h 30 à 9 h 30 : [Rejoignez la réunion](#)
- 27 novembre 12 h 30 à 13 h 30 : [Rejoignez la réunion](#)

Rappel sur le mandat du CNU

Le CNU est une nouveauté dans la LGSSSS. Son rôle et ses responsabilités sont prévus aux articles 86 à 88. Il s'agit d'une instance essentielle dédiée à la représentation des usagers du réseau de santé et de services sociaux. Composé de membres engagés et diversifiés, le CNU a pour mission de veiller à ce que les préoccupations et les besoins des usagers soient entendus et pris en compte dans l'amélioration des services. En collaborant étroitement avec les différentes parties prenantes, le CNU s'efforce de promouvoir une culture de respect, d'inclusion et de transparence, tout en visant à améliorer continuellement la qualité des services offerts aux citoyens. Le CNU est un pilier fondamental pour garantir que chaque voix compte et que chaque usager reçoit les soins et les services ainsi que l'attention qu'il mérite.

Inscription à l'infolettre

Nous vous invitons à vous abonner à l'**Infolettre du comité national des usagers** en [cliquant ici](#) et à partager cette invitation à tous!

Nous vous remercions de votre engagement et de votre collaboration continue.

Votre comité national des usagers